

projet Métamorphose : appel d'offres des Plaines-du-Loup les investisseurs répondent en nombre

Le délai pour le dépôt de l'appel d'offres à investisseurs pour le futur écoquartier des Plaines-du-Loup était fixé au 22 janvier 2016. A cette date, une quarantaine de dossiers a été reçue, témoignant de l'engouement des investisseurs pour ce projet. La diversité et la complémentarité des offres permettront de respecter les objectifs de mixité fonctionnelle et sociale souhaités par la Municipalité de Lausanne. Les coopératives d'habitants et les acteurs privés ont été les plus nombreux à répondre à l'appel d'offres.

Publié le 27 octobre 2015, cet appel d'offres concerne la première étape de réalisation des Plaines-du-Loup, dont les investissements privés sont devisés à 500 millions de francs. Au programme, la réalisation de 1000 logements dont 30% de subventionnés, 40% de loyers régulés, le solde étant dédié au marché libre ou à la PPE. Pour favoriser les emplois et dynamiser la vie du quartier, environ 20% des surfaces sont destinées aux activités tertiaires, commerciales et aux équipements publics et parapublics. La Ville investira, de son côté, dans la construction de 18 salles de classes, d'une salle de gymnastique double, d'une maison de quartier et d'un APEMS de 88 places. Au total, le quartier devra accueillir environ 1000 places de travail.

un engouement pour le logement et l'emploi

Les offres déposées, qui totalisent des demandes pour près de trois fois les surfaces disponibles, attestent de l'attrait du projet auprès des acteurs immobiliers, en particulier des coopératives d'habitants et des acteurs privés et institutionnels. L'intérêt est aussi très marqué pour la réalisation de surfaces d'activités en tout genre. Vu le nombre d'offres déposées, la Ville de Lausanne pourra tenir le programme qu'elle s'était fixé pour les Plaines-du-Loup, tant en termes de mixité sociale et fonctionnelle que de diversité des investisseurs.

La procédure va maintenant se poursuivre avec l'analyse des offres par la commission d'attribution avant que la Municipalité ne décide de l'attribution des lots au mois de juin 2016.

La direction du logement et de la sécurité publique

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Grégoire Junod, directeur du logement et de la sécurité publique, 021 315 42 00**

Lausanne, le 26 janvier 2016